



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #9 - Été 2020
Mercredi le 22 juillet 2020
Rencontre En-Ligne: Format VisioConférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)**
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)**
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)**
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.**

Présent.es:

Emily Abud
Thomas Blackburn-Boily
Saïd Kassabie
Noémie Perrault
Noémie Pinchaud
Arianne Tévis-Beauchamp
Yan Simoneau

Observateur.rices:

William Richard
Mathilda Bourdeau-Chabot

1. **Ouverture de la séance**
Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 19h03.

2. **Désignation du praesidium**
Saïd Kassabie propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Yan Simoneau au secrétariat.
Thomas Blackburn-Boily appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Arianne Tévis-Beauchamp propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Thomas Blackburn-Boily appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Saïd Kassabie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du CE du 15 juillet 2020.

Noémie Painchaud appuie.

AU

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

7. **Dossiers internes**

7.1. **Café**

Arianne Tévis-Beauchamp : Avec les mesures de distanciation sociale et la formule d'enseignement hybride qui s'annonce pour la session d'automne, je voulais sonder votre opinion face au service de distribution de café que l'on fait normalement. Est-ce qu'on continu de le faire ? Comment allons nous nous adapter aux mesures de distanciation et aux mesures sanitaires ?

Yan Simoneau : J'ai parlé avec Vincent pour savoir combien de café on passait par session, mais il n'était pas en mesure de me répondre. Il faudrait aussi savoir si avec les mesures sanitaires on opte pour un changement de la machine à café. Je ne sais pas si tu peux m'éclairer William?

Noémie Painchaud : Je crois que c'est une bonne idée de conserver le service. Comment pouvons-nous faire pour s'assurer de respecter les mesures de distanciation? Je voulais juste préciser que le service du café fait partie du plan de commandite et je l'ai déjà envoyé au cabinet Therrien Couture Jolicoeur. Si l'on retire ce service, je dois le savoir rapidement, car je devrai les informer que ce forfait n'est plus disponible et donc changer mon plan pour le futur.

William Richard : Je ne peux t'aider, mais Louis-Gabriel Girard peut nous donner cet information. Cela varie beaucoup en fonction des périodes. De plus, il reste un stock important à l'AGED. La machine est en mauvais état, alors il serait opportun de la changer étant donné cette crise et les mesures en place.

Noémie Perrault : Parlons-nous de changer la machine ou d'arrêter complètement le service? Je crois qu'on devrait conserver ce service aux membres. On pourrait trouver des alternatives plus sanitaires afin de servir le café. Tout dépend de la machine à café. Dans le CE nous allons devoir respecter et faire respecter les mesures sanitaires alors la personne qui s'en occupe pourrait être plus alerte.

Arianne Tévis-Beauchamp : Pour ce qui est de l'achat de la machine je peux faire les démarches pour cela en parlant avec Louis-Gabriel Girard. Je vais vous revenir avec le café aussi. Pour que la distribution du café ait lieu, on va devoir faire attention

et faire en sorte de répandre une procédure applicable à tout le monde. On doit se pencher plus en profondeur sur cet aspect.

7.2. Armoires - local de l'AGED

Arianne Tévis-Beauchamp : J'ai eu une rencontre avec Nathalie Noël et les premiers plans n'étaient pas à sa hauteur et les prix soumis étaient trop chers versus ce que j'étais capable d'aller chercher par moi-même. Je ne crois pas qu'on doit avoir la grande classe et que nous sommes capables de nous contenter de quelque chose de simple. Je lui ai soumis des plans et elle semblait ouverte aux discussions. Je n'ai pas eu de « oui » formel, mais je vais la rencontrer mardi prochain. Nous allons revoir l'aménagement du local et nous allons être en mesure de déterminer si on doit changer le mobilier actuel. Je crois qu'on va être en mesure d'aménager le local d'une belle manière.

7.3. Retour sur l'AG

Arianne Tévis-Beauchamp : Je crois qu'il est important de revenir sur l'AG de dimanche. J'ai certains points à clarifier afin que nous revenions en force à la prochaine AG. Tout d'abord, je veux, que pour la prochaine fois, nous présentions les points et ne pas tout laisser ce fardeau à Saïd ou à la présidente de l'AG. Cela va nous permettre de donner plus d'informations aux membres. Je veux qu'ils soient bien informés.

Maxime Barrette-Bourque arrive à 19:27.

Maxime Barrette-Bourque : Je suis d'accord avec toi et j'ai ressenti un malaise, car j'ai eu l'impression de ne pas avoir eu de communication avant l'AG. À chaque point, lors de l'AG, je ne savais pas quoi dire. Il s'agit bel et bien de sujets connus et discutés au préalable, mais je crois que nous devrions nous rencontrer avant afin d'arriver préparé.

Noémie Perrault : Même chose, je croyais que la personne qui amenait les points devait les présenter aussi. J'ai pris cela pour acquis, mais c'est bon à savoir. J'ai aussi senti un malaise, puisque personne ne prenait la parole. Je ne savais pas comment réagir et comment aborder les points qui avaient été déjà discuté entre nous en CE. Même si la personne présentait le point, je sais que nous aurions dû les aborder un peu plus, mais je ne voulais pas non plus amener aux étudiants déjà une tête faite vu que nous en avons déjà discuté et les convaincre de changer d'idée, vue que le but était justement d'avoir les opinions des membres autre que ceux du CE. Je crois qu'on devrait se rencontrer avant les AG et discuter des façons de parler en AG.

William Richard : J'ai amené ce point là, car je pensais qu'on devait en parler. Je comprends qu'une AG peut paraître complexe, mais étant votre premier il s'agit d'une période d'adaptation. Même si on ne prend pas position, on doit amener des idées/propositions aux membres afin qu'ils puissent se faire une tête et qu'ils puissent donner leur opinion. Nous devons mettre les membres en contexte. Ensuite, vous

pouvez dire ce que vous voulez, mais en s'assurant de dire que vous parlez en votre nom et non en tant que membre du CE.

Maxime Barrette-Bourque : J'aurais du en parler avant l'AG, mais lorsque nous étions rendus à mon point, je ne savais pas si je devais le présenter ou bien s'il était là seulement afin de récolter le pouls des membres. Je ne savais pas à quel point je devais aborder ce point. J'ai, en effet, senti un inconfort.

Arianne Tévis-Beauchamp : On devrait faire une rencontre informelle avant les AG afin de se préparer à celles-ci. Pendant cette rencontre, nous pourrions préparer des propositions à l'avance afin de mettre en contexte les membres pour partir les débats. On ne doit pas les laisser à blanc. De plus, on peut voter sur ce qu'on pense tant qu'on dit qu'on ne parle pas pour le CE, mais bien en notre nom. On peut s'exprimer personnellement. Finalement, il est important d'être présent aux AG. Par cette présence, il faut laisser transparaître une belle image du CE/AGED. On doit être prêts et prêtes et faire attention à notre disponibilité tout en étant présent. Ne faut-il pas oublier que nous donnons l'exemple aux membres. Je prends comme exemple Thomas, qui était au resto pendant l'AG. Tout c'est bien passé, puisque Thomas était préparé et a bien présenté ses points, mais il faudrait faire attention à ce genre de choses dans l'avenir. Il serait important d'être disponible à 100% pour discuter et écouter les opinions des gens. Nous étions au courant de la date de l'AG plusieurs mois à l'avance et on doit s'arranger pour être là et participer. Par contre, il s'agit de notre première fois. En se préparant on va être plus à l'aise.

Thomas Blackburn-Boily : J'aurais du mentionner que j'allais être ailleurs lors de l'AG.

7.4. Rencontre des premières années

Arianne Tévis-Beauchamp : Comme je vous l'avais mentionné dans nos premières rencontres, le CE a comme tradition, depuis plusieurs années, d'aller se présenter (chaque exécutant et chaque poste) devant les nouveaux étudiants au moment de la rentrée scolaire. Il semblerait, selon le courriel du 15 juin et l'information que nous a donné Noémie, que nous devons nous présenter à la Faculté pour participer à ce moment crucial dans la rentrée des nouveaux étudiants. Je m'attends à ce que vous soyez présent.es, c'est vraiment important que vous y soyez ! C'est le 18 août à 13H30 à l'Agora du Carrefour d'information.

Maxime Barrette-Bourque : Moi, j'avais réservé un AirBnB et j'ai essayé de le repousser et ça risque d'être difficile. C'est important pour moi, mais j'essaierai d'être là. Y aurait-il une solution afin que je puisse le faire via Zoom ou Teams ?

Arianne Tévis-Beauchamp : Me Gaulin et Christian Bossé sont en vacance, mais je vais m'informer avec eux à leur retour. Une vidéo à l'avance que tu pourrais faire avant cette date serait une possibilité ou une rencontre via Teams en serait une autre. Je comprends que tu aies fait des plans, mais pour l'instant je ne peux pas trop m'avancer.

7.5. Chalet

Arianne Tévis-Beauchamp propose que le chalet du CE soit reporté à la session d'automne après l'élection du responsable aux premières années en raison des mesures sanitaires et du manque de disponibilités des chalets et des exécutants.

Thomas Blackburn-Boily appuie.

AU

Arianne Tévis-Beauchamp propose que soit tenue une rencontre de planification le 18 août 2020.

Saïd Kassabie appuie.

Noémie Perrault : La rencontre pourrait palier avec le problème de temps des exécutants. La rencontre avec les nouveaux étudiants devrait se terminer à 15h alors on pourrait faire cette rencontre après. C'est une idée.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis d'accord, mais cette rencontre est habituellement sur deux (2) jours dans un chalet, alors je crois qu'on devrait prendre tout l'avant-midi pour la faire et ensuite faire la rencontre du CE plus tard. On pourrait faire ça sur deux (2) jours aussi. Un avant midi serait optimal. Je vais vous arriver avec un plan sous peu.

AU

8. Dossiers externes

8.1. Rapport du Comité Féministe

Yan Simoneau : Pouvons nous enregistrer cette discussion pour William qui vient de quitter ? Il avait un intérêt.

Arianne Tévis-Beauchamp : Nous sommes plusieurs à pouvoir lui faire un résumé alors je ne crois pas que ce soit nécessaire.

Thomas Blackburn-Boily : Nous avons mandaté le CF pour faire un rapport sur la prise de parole des femmes lors des CM. Nous avons eu le temps de le lire ce matin.

Mathilda Boudreau-Chabot : Il s'agit d'un mandat très précis et il s'agit de deux débats différents. La proposition initiale était de limiter la prise de parole des exécutifs dans la FEUS, mais elle a déjà été battue. La seconde proposition, axée sur le temps de parole des femmes dans la FEUS, vise principalement à diminuer leur temps de parole. Notre position est que cette solution n'était pas la meilleure. Le

premier objectif avait été battu en assemblée et Virginie a la même perception que nous. La délégation de l'AGED devrait battre leur proposition, car elle ne répond pas bien à la question de la prise de parole des femmes. Il est vrai que la présence des hommes est plus grande. De plus, pour pallier à ceci on propose plusieurs solutions qui se trouvent dans notre rapport. Ce-dernier contient plusieurs objectifs, mais il est surtout axé sur la sensibilisation des gens en général (CE, membres de la délégations et autres) quant à la place des femmes en politiques et les autres domaines. **Pour les solutions, je vous invite à laisser la délégation du CM de travailler sur une proposition prenant en compte ce rapport afin d'arriver préparer.** Nous pensons qu'on doit battre cette proposition. Il y a plusieurs solutions, car la parité est à discuter. Nous souhaitons arriver à cette parité. Les solutions favorisent une meilleure prise de parole des femmes et nous voulons informer les membres. J'ai l'impression qu'il n'y a pas assez de sensibilisation et nous proposons de favoriser l'alternance de la prise de parole homme/femme lors des débats. Pour avoir participé à plusieurs débats de ce genre, ceci fonctionne bien et n'oblige en rien cette alternance, mais favorise grandement la prise de paroles des femmes. Par contre, cela peut mélanger le débat.

Yan Simoneau: J'ai souvent des arguments divergents lorsque vient le temps de débats, mais, pour être clair, je suis totalement de votre côté quant à ce sujet. Encore une fois, beau travail quant à l'élaboration du rapport. Quand on parle de sexisme inversé et du fait qu'il n'existe pas, je ne suis pas certain de comprendre, car, après recherche, je ne suis pas à l'aise avec ces propos catégoriques.

Mathilda Bourdeau-Chabot : Je considère que ce mouvement doit être catégorique pour être convaincant et nous le présentons d'une manière directe étant le comité féministe. Certains courants ne sont pas d'accords. Les hommes peuvent être sous-représentés et vivre de la discrimination, mais on ne pourra pas parler de sexisme, comme une personne blanche ne pourrait pas être victime de racisme.

Thomas Blackburn-Boily : Dans la proposition, il semblait s'agir d'une censure envers un sexe, corrige moi si ce n'est pas le cas. Dans ce rapport, il n'est pas question de solution limitant le droit de parole. L'avez vous rejetée?

Mathilda Bourdeau-Chabot : Initialement, l'objectif était de limiter le temps des exécutants de la FEUS. Le conseil exécutif est là pour répondre alors il ne s'agit pas d'une grosse censure, mais nous en avons parlé dans le point juridique. Les chartes sont là pour appuyer nos points. On ne doit pas crier à la censure, mais dans nos solutions ce n'est pas de la censure.

Ariane Tévis-Beauchamp : Personnellement, les solutions sont les mêmes que je pensais sans les avoir mises sur papier. Je trouve que ce rapport est complet et va permettre de sensibiliser. Je constate que cette problématique doit être réglée. Vous avez été capable de bien refléter cette vision.

Maxime Bourque : C'est bien fait et c'est très objectif de votre part. Très pertinent pour les besoins de la cause. Va-t'il y avoir un membre du CF au prochain CM?

Mathilda Bourdeau-Chabot : Je vais y être!

Arianne propose que la délégation du CM se rencontre avant la prochaine instance pour discuter des solutions à apporter au CMS en se basant sur les recommandations du Comité Féministe.

Émily Abud appuie.

AU

Yan Simoneau : Lorsque l'on regarde à la page 3 du rapport, vous dites que les hommes députés parlent plus que les femmes. Par contre, lorsque l'on regarde des statistiques seulement par rapport à notre association, la majorité des administrateurs sont des hommes. 27% des administrateurs étaient des femmes en 2019 et seulement 38% l'étaient en 2018. C'est une tendance, une tendance plate, mais percevable et qui s'applique même à l'AGED. Je me demande quelle était votre vision quand vous avez écrit ça. En mettant des statistiques comme ça, j'ai l'impression que c'est rabaisser la place des femmes en politique à la place de les valoriser pour l'avancée de ce qu'ils ont fait pour en arriver là.

Mathilda Bourdeau-Chabot : Ces statistiques ne sont pas blessantes, mais simplement là pour reconnaître des faits. Nous nous basons sur ces faits et ceci est davantage axé sur le fait qu'il y a plus de « leaders » politique homme que de femme. Je trouve que c'est une question pertinente, mais le fait d'aborder ce problème est juste.

Arianne Tévis-Beauchamp : Il a été mentionné que ce petit pourcentage pourrait s'expliquer par un manque d'intérêt des femme envers la participation dans les instances politiques. C'était probablement simplement une mauvaise tournure de phrase, mais je tiens à préciser que c'est faux. Dans les liens et articles que la FEUS nous a partagé, il a été montré que plusieurs facteurs influencent le fait qu'il y a peu de participation féminine en politique.

9. Dossiers financiers

9.1. Cotisation au fond des réfugiés

Saïd Kassabie : Lors de l'AG du 30 octobre 2019, le CA et l'AG avaient suspendu la cotisation au fond des réfugiés parce que le fond avait atteint son plafond. Cette suspension s'appliquait uniquement aux sessions d'hiver et d'été 2020. La vice-présidence était aussi mandatée de recommander de reprendre ou non la cotisation. Après en avoir parlé avec Matilda pour confirmer, la recommandation est de reprendre les cotisations. Puisque la suspension prenait fin à l'automne 2020, les

instances de l'AGED n'ont pas à poser d'autres actions pour que la cotisation reprenne.

Yan Simoneau : Veux-tu dire que les instances de l'AGED n'ont pas posé d'actions pour que la suspension continue?

Saïd Kassabie : Non, c'est seulement jusqu'à la session d'été. Elle reprend automatiquement si l'AGED ne fait rien.

9.2. Demande de subvention

Yan Simoneau : Juste un rappel pour vos comité que les demandes de subvention sont dues fin juillet. Précisément, je demande aux comités de faire une demande de subvention comme si leur évènement avait lieu. Ensuite, ce sera au CA de la revoir et de la modifier en conséquence.

Maxime Barrette-Bourque : Si on fait une demande de subvention en fonction des années antérieures et que finalement on a des surplus, on fait quoi?

Yan Simoneau : C'est à vous. Dans le cas où vos événements n'ont pas lieu et que vous avez reçu vos fonds. Ceux-ci vous appartiennent jusqu'à la fin de l'année et l'excédent revient à l'AGED.

10. Dossiers académiques

Saïd propose de rouvrir l'ODJ et d'ajouter les points 10.1 et 10.2.

Arianne Appuie.

AU

Thomas Blackburn-Boily quitte à 20:30.

10.1. Topo de la rencontre avec le RÉGime

Maxime Barrette-Bourque: J'ai eu une rencontre avec David Marchand du RÉGime pour parler de notre future collaboration. David Marchand attend la réponse de l'Université pour avoir l'autorisation de tenir en dehors de la Coop un kiosque de vente. Si ça fonctionne, on va pouvoir faire notre vente de livres soit à l'AGED, soit au Café Gigi (il nous donnera les modalités pour les mesures sanitaires en temps et lieux). Si ça ne fonctionne pas, on devra tenir la vente, soit à la Coop, soit dans les locaux de la Coop qui sont en haut de la cafétéria. Pour ce qui est de la promotion et de la recherche d'employé, j'attends les documents nécessaire à cet effet. David Marchand pense pouvoir me les envoyer d'ici deux semaines. Pour ce qui est des mesures logistiques pour les détails de l'évènement, nous allons devoir attendre des nouvelles de l'Université. La Coop se charge de la publication.

10.2. Conciliation vente de livre usagé entre JuriLivre et le RÉGime

Maxime Barrette-Bourque: Je crois que l'ancien CE avait déjà eu cette discussion, mais je voulais la rapporter sur la table. Vu les obligations que soulève la vente de livres via le RÉGime pour les étudiants (donner une somme de la vente, accepter d'être payé qu'à la fin de la session, etc.), je crois qu'il est dans l'intérêt des étudiants de leur donner le choix de vendre leurs livres avec JuriLivre ou bien avec le RÉGime. Par conséquent, la vente du RÉGime viendrait seulement remplacer les midi JuriLivre. Lorsque je ferai la publication de la récolte de livres pour le RÉGime, je vais également mentionner aux étudiants la possibilité de pouvoir utiliser encore JuriLivre, en mentionnant les avantages et les désavantages, et ils décideront par eux-mêmes.

Maxime Barrette-Bourque propose de conserver la possibilité d'utiliser Jurilivre pour les étudiants, malgré la nouvelle collaboration avec le RÉGime.

Emily Abud appuie.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis pas d'accord avec cette théorie, car pour avoir participé à ce long processus, la Coop n'aime pas que nous aillons les midis JuriLivre depuis le début, car ils ont des clauses d'exclusivité de vente et nous n'avons pas le droit de vendre des livres sur le campus. De plus, ce partenariat faisait en sorte qu'on puisse conserver cet échange de livres en plus de se décharger de cette gestion. Malgré les inconvénients, il y a plusieurs avantages à ce partenariat. Je trouve que cette proposition vient dénaturer le partenariat qu'on vient tout juste de conclure avec le RÉGime. J'ai l'impression qu'en faisant cette publication, les gens vont aller vers l'option la moins chère, donc y aller vers JuriLivre. Il serait pertinent de conserver notre partenariat qui a été débattu en AG. Nous ne voulons pas rouvrir le débat. L'AG a tranchée.

Maxime Barrette-Bourque : J'ai lu le PV de l'AG et j'en avais parlé à Dereck. Il m'a dit de relire le PV du CE, car ce ne sont pas les mêmes faits et mêmes positions. Il m'a dit qu'on en avait parlé en AG et que le PV de l'AG était incomplet. J'ai parti de ce principe et j'ai bâti ma proposition sans connaître l'historique que tu viens de me donner. Serait-ce possible de battre ma proposition ?

Saïd Kassabie : Tu as dit que les PV des AG n'étaient pas complets, mais ils ont été adoptés. En cas de problème il est trop tard pour revenir en arrière. L'AG a tranchée. Pour la publicité de JuriLivre nous devrions voir avec la Coop s'ils sont d'accords. S'ils sont d'accords ça me va aussi, mais ça reste à voir.

Noémie Perrault : Je trouve cela bizarre qu'on se fit à une proposition d'un ancien du CE quand c'est Arianne qui avait pris cette décision dans le temps. J'ai de la misère à comprendre d'où ce point émane. Je pense donc que nous devrions analyser ces propos d'une manière neutre et non seulement se fier au ouï-dire de cette personne.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je connais effectivement bien ce dossier puisque j'ai établi le partenariat avec l'aide de William Richard l'an passé. Saïd a apporté un bon point, donc je vous invite à battre la proposition de Maxime.

Le vote est demandé

Pour : 0

Contre : 6

Abstention : 1

La proposition est battue.

Arianne propose que Maxime discute de JuriLivre avec le RÉGime et qu'il sonde leur intérêt à conserver la plateforme malgré la mise en place du RÉGime. Maxime Barrette-Bourque appuie.

AU

11. **Dossiers des activités étudiantes**
12. **Dossiers communication**
13. **Dossiers professionnels**
14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**
15. **Dossiers premières année**
16. **Varia**
17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 20:53.